

INFORMATIONS

STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45Rédacteur en chef :
H. PERRON

N° 41. — JUIN 1951

Prix du numéro :
15 francs

NOS DROITS

La lecture du « Journal Officiel » est édifiante.

Nous avons remarqué que tous les partis, sans exception, soutenaient la cause prisonnier, notre cause.

Nous sommes très sensibles à cette unanimité. Bien que la période électorale n'ait pas alors été loin, nous ne mettons pas en doute la franchise des propos énoncés à notre endroit.

Nous rappelons pourtant que tous les partis sans exception se sont succédé au Ministère des Anciens Combattants et que nous sommes toujours Gros-Jean comme devant, ou presque.

Il nous est néanmoins agréable de relever, dans le « Journal Officiel », du 15 mai 1951, des passages qui, s'ils ne nous paient guère en espèces sonnantes et trébuchantes, donnent un reflet exact de notre situation présente :

Les prisonniers ont une carte et c'est tout à leur honneur. Elle n'est pas dévalorisée et vous avez raison de défendre toute la valeur de celle de nos aînés.

Il reste quelques questions importantes intéressant les prisonniers auxquelles nos successeurs devront trouver des solutions.

Il s'agit d'abord du pécule. Vous me direz, monsieur le ministre, et vous aurez raison, qu'une première tranche, combien modeste ! a été votée l'année dernière. Il s'agissait de décaler les 10 milliards nécessaires.

Si mes calculs restent valables, à la cadence de 500 millions par an, nous en avons pour vingt ans. Si nous ne trouvons pas une solution à ce problème, les prisonniers, qui sont très sages et très calmes, jugeraient la plaisanterie d'un très mauvais goût.

Nous avons déjà, les uns et les autres, suggéré quelques possibilités de le résoudre.

Cette revendication de nos camarades anciens prisonniers de guerre est raisonnable et modeste. Elle a été reconnue à plusieurs reprises par des votes de notre Assemblée. Que ce soit par un système de carnet avec fiches détachables, dont le paiement serait échelonné sur quelques années, ou par tout autre moyen, permettez que les prisonniers de guerre disposent le plus rapidement possible d'un titre qui reconnaisse leurs droits.

En ce qui concerne les soldes, la dette est modeste. 1.200 millions

sont nécessaires pour payer à des gradés et à des soldats à solde mensuelle une solde qui a été amputée à leur retour de captivité.

S'ils avaient eu la chance de rentrer six mois auparavant, c'est-à-dire avant la fin des hostilités, ils auraient touché l'intégralité de leur dû. Ils ont commis la sottise de rester en prison derrière les barbelés jusqu'à la fin du calvaire : alors vous les frustrez — c'est le mot qui convient — de leur dû.

et plus loin nous relevons cette intervention d'un député concernant les origines des blessures ou de maladie :

La guerre de 1914-1918 fut sans discussion possible une guerre de blessés et de gazés. N'oublions pas qu'au 11 novembre 1918 la France avait un million de mutilés, auxquels les tuberculeux et les gazés, la plupart morts aujourd'hui, furent ajoutés par la suite.

La guerre de 1939-1945 fut une guerre de privations, de maladies, avec, pour beaucoup, un caractère d'évolution lente, sournoise, et difficilement décelables.

Voilà tout le drame. Malades, ils l'ont été en grand nombre pendant ces cinq interminables années. Heureusement, les bons soins, une nourriture saine et abondante, ont permis aux organismes robustes de reprendre le dessus. Mais pour les autres, si le mal s'est trop lentement mais implacablement révélé, si au retour des camps la visite sanitaire a été ou esquivée par l'ardent désir des prisonniers de retrouver les leurs, ou pratiquement inutile en raison de l'afflux des hommes débordant les médecins, alors, pour ceux-là, et ils ont été nombreux, c'est la forclusion.

Celui qui en est frappé est un malheureux définitivement condamné. La sécurité sociale ne l'accepte pas. La maladie s'aggravant lui interdit de plus en plus un travail régulier. Souvent même, il n'est plus en état d'effectuer une tâche quelconque.

Sur le plan militaire, tout lui sera refusé. Suspect pour tous, il n'a plus qu'à mourir lentement, sans secours.

Quelles sont ces maladies ? La tuberculose, les maladies du tube digestif, les affections osseuses, les

dérangements cérébraux, et d'autres.

J'ai évoqué tout à l'heure le souvenir des gazés, parce que nombre d'entre eux crurent avoir surmonté le mal après la vague des gaz et de l'ypérite. Ils se sont rendu compte de leur état beaucoup trop tard.

COTISATIONS 1951

Dans quelques jours, nous envoyons, aux adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation 1951, un mandat « recouvrement ».

Mais, ces mandats entraînant pour nous un gros travail, nous avons dû le commencer il y a quelque temps déjà.

Donc, si vous avez payé récemment votre cotisation et que vous receviez quand même ce mandat « recouvrement », ne nous en veuillez pas et considérez-le comme nul et non reçu.

Merci.

Le Trésorier.

Si non e vero...

Notre ami Jean Debroy, le sympathique « P'tit Chef » du camp, entre au bar et s'installe sur un tabouret :

— Barman, fait-il de sa plus belle voix de commandement, donnez-moi votre meilleure bouteille.

— Bien, Monsieur, dit le barman.

Il sert. Notre « P'tit Chef » boit et fait la grimace.

— Quelque chose qui ne va pas ? interroge le barman anxieux.

— Peuh... fait notre Jean. Ce n'est pas bien épatant. J'en ai déjà bu du meilleur.

— Peut-être, dit le barman... Mais sûrement pas ici...

Depuis qu'il fit de brillants débuts de barman à notre grande fête annuelle, notre ami Roger est dans ses petits souliers. Quand nous disons « petits » c'est un euphémisme car dernièrement notre ami entra dans un magasin de chaussures et essaya plusieurs paires sans succès. Même le 45 le gêne un peu. Il demanda alors au vendeur :

— Vous n'avez rien de plus large ?

— Si, dit le vendeur, les boîtes.

Attention

DERNIER AVIS

Notre journal nous coûte cher !

Si vous n'avez pas réglé au moins votre cotisation 1950, nous ne pouvons plus vous envoyer ce journal et celui-ci est le dernier que vous recevez !

savons tous, d'établir l'origine d'une infirmité due au service quand il s'agit d'un vivant, qui peut rechercher des camarades témoins de l'accident ou de la maladie qui est à l'origine du mal, fournir des documents personnels, évoquer des souvenirs qui démontrent leur bon droit. Comment voulez-vous que le père, la mère ou l'enfant d'un prisonnier décédé puisse établir cette preuve, quelquefois un an, deux ans ou cinq ans après le décès ? Cette preuve que vous mettez ainsi à leur charge est impossible à faire.

Mais les anciens prisonniers ne sont-ils pas tous plus ou moins marqués par la détention ? Les statistiques médicales démontrent que le pourcentage des tuberculeux, par exemple, est beaucoup plus élevé — cinq ou six fois plus élevé — chez les anciens prisonniers que chez la moyenne des Français du même âge.

Pourtant ces hommes étaient valides, en 1940, puisqu'ils avaient été mobilisés ; ils constituaient même, de ce fait, une sélection dans la nation. Le pourcentage des malades devrait donc être pour eux moindre que pour la masse des Français. Or, c'est l'inverse que nous constatons.

Certes, dans tel ou tel cas particulier, on ne peut pas démontrer que la tuberculose a pour origine directe le service, la détention, le séjour dans les camps. Mais c'est là un fait que les chiffres, pris globalement, démontrent surabondamment.

Et voici qu'après coup vous voudriez aller contre cette évidence, en mettant à la charge des ayants cause de ceux d'entre eux qui sont morts de cette détention, cette preuve, qui est globalement apportée et qui, dans le cas particulier d'un chacun, sera quasi diabolique !

Je suis persuadé que vous n'avez pas réfléchi à cette conséquence de votre texte, monsieur le ministre, et qu'il suffira d'attirer votre attention sur cette anomalie pour que vous acceptiez de remplacer les mots : « décédés des suites de la captivité » par : « décédés depuis la captivité ».

Ces extraits du « J.O. » démontrent que notre cause est juste. Nous ne nous battons pas contre des moulins à vent. Un jour, très prochain, on nous donnera raison.

H. Perron.

PENSONS AUX VACANCES

Voici venir la période des vacances.

Beaucoup de Parisiens vont partir sur les routes de France à la recherche du « coin idéal ». Au cours de leurs pérégrinations, ils vont rencontrer d'anciens camarades de captivité. Rencontres éloquentes et sympathiques ! Ils parleront des jours déjà lointains de la vie captive. Que de souvenirs seront évoqués ! Que de beaux « coups fourrés » seront racontés !

On parlera des amis communs dont on a perdu la trace. Mais surtout qu'on n'oublie pas l'Amicale ! Trop de camarades ignorent encore son existence. C'est donc sur vous, chers amis, que nous comptons. Vous expliquerez à vos anciens compagnons la raison d'être de notre association.

Vous leur démontrerez que notre force dépend du nombre de nos adhérents. Et que, pour être écouté, il faut être fort. Vous leur expliquerez notre œuvre d'entraide. Vous leur signalerez l'exemple de nos camarades belges : sur 1.500 prisonniers il y en a 1.450 qui font partie de l'Amicale V. N'est-ce pas un bel exemple ?

Relevez donc les adresses de vos

amis. Adressez-les au Bureau de l'Amicale qui fera le nécessaire. Appliquez le système de la boule de neige.

Il faut que tout le V B sache qu'il existe une Amicale puissante qui défend les intérêts de ses membres et qui est toujours prête à aider ceux qui sont dans la gêne.

Les membres du Bureau, eux aussi, vont partir en vacances.

Nos amis de province pourront les rencontrer aux adresses que nous leur donnons ci-dessous : ils pourront se renseigner sur la marche de leur Amicale et se tenir au courant de tout ce qui intéresse le mouvement prisonnier. Ce ne sera pas en vain que vous ferez appel à nos amis. Nous connaissons leur dévouement : ce sera avec joie qu'ils répondront « présent ».

Du 1^{er} au 30-7-51, H. Perron sera à Puygiron, par Saint-Julien-l'Ars (Vienne).

Du 1^{er} au 30-8-51, Emile Gehin sera au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire).

Du 14-7 au 5-8-51, J. Langevin sera à l'Hôtel Ti-Fur, Le Poulignen (Loire-Inférieure).

LES KOMMANDOS DE SCHRAMBERG

Après une petite erreur commise par un copain, la date de notre banquet a été avancée d'une journée.

C'est donc le samedi 5 mai en soirée que nous avons eu la joie de nous retrouver.

Malheureusement les bons moments passent toujours trop vite.

Cette année, notre ami Ledouble présidait notre petit repas, entouré de Mmes Laurent, Seray et Grouffal. Nous avons eu la joie de voir Mme Germain au café ; trouvez ici, mesdames, tous nos remerciements pour avoir égayé notre petit groupe d'anciens P.G.

Avec Ledouble, Chedotte, qui est venu spécialement de Nevers (à lui donc un merci tout particulier), ensuite nos président et vice-président Texier et Germain, Poincelet, Laurens, Robert Grouffal, Marcel Laurent, Chevalier et le toujours aussi dynamique Jean Seray, etc., nous regrettons l'absence de beaucoup d'anciens de Schramberg, mais seule la vie actuelle est à mon avis la cause de cette défection.

Un très bon repas nous a été servi dans un décor charmant, tous frais compris 1.420 francs par personne.

A 3 heures du matin, les voitures nous conduisent chez nos amis Germain où nous continuons à nous amuser jusqu'à 6 heures ; les voisins ont dû nous maudire.

L'ambiance était excellente, empreinte d'une franche camaraderie.

Que nos amis Germain veuillent bien accepter ici toutes nos excuses en même temps que nos plus vifs remerciements pour cet accueil chaleureux.

Nous attendimes vainement au café les familles Camuzet et Ferrouillon, très étonnés de ne pas avoir des nouvelles de nos amis Bonnin et Médard.

Le bonjour à tous de la part de J. Hoche et de Fernand Lefort et également de Delaffray qui m'a rendu visite dernièrement ; il est receveur des postes à 8 km. de Nice, il attend toujours, comme nous d'ailleurs, des nouvelles de Chavenon.

Pour Laurut, j'ai fait le nécessaire à l'Amicale et écrirai directement.

Pour les Kommandos de Schramberg :

Roger Hadjadj.



LES CANARDS SAUVAGES



Il y a — paraît-il — en Afrique Equatoriale et en Australie, des espèces qui sont en voie de totale disparition. Une chasse acharnée, car elles fournissent à l'homme des valeurs appréciables, menace de les éteindre.

En Europe, et plus particulièrement en France, une espèce est également en train de disparaître. C'est d'autant plus étrange que sa poursuite ne semble pas tellement plus active que celle des autres gibiers. Elle ne paraît victime d'aucune épidémie, et — c'est là le curieux de l'observation — elle semble plutôt vouloir se supprimer elle-même. Cette espèce, c'est l'espèce « Gefang ».

Est-ce un bien, est-ce un mal ? Il se peut que je me trompe, mais je pense que c'était aussi une valeur.

Le Gefang est devenu assez difficile à différencier de l'« Homo Vulgaris ». Jadis, sa boutonnière s'ornait d'une belle décoration : un fil de métal épineux qui était à la fois un souvenir et un symbole. L'insigne et l'esprit de camp ont presque totalement disparu.

On arrive à se demander (et c'est tragique) si cette espèce a réellement existé. Car enfin, si elle avait été nombreuse et forte, elle aurait au moins un représentant à l'Assemblée Nationale, voire au Gouvernement ! Un homme qui ne ferait pas de discours de politicien, mais serait là pour témoigner que toute une partie de la nation a souffert, un mandataire qui, bien que sachant combien nauséabonde est la cuisine politique, aurait le courage de rester près du feu — pur et net comme un remords —, qui relancerait de temps en temps ces vieilles balançoires : Liberté, Vérité, Justice, qui proclamerait qu'en dehors de tous les partis, au-dessus de tous les partis, il y a encore des hommes bien décidés à ce que vive la France.

Parmi ceux qui savent parler ou écrire, il y en aurait au moins un pour rappeler ce que fut la passion du Gefang et qu'elle lui donne des droits aussi certains qu'à ceux qui, à force de tartarinades, ont fait sanctionner les honneurs et les galons qu'ils se sont décernés.

Ainsi, ils avaient tort, ceux

qui, au temps de la Grande Pénitence, gémissaient : « Hélas ! Hélas ! Pauvre France, les meilleurs de tes fils sont dans les camps ! ».

Ou bien alors, qu'a-t-on fait de vous, les meilleurs ? Les Chleuh vous ont-ils définitivement émasculés ? Ce serait là une bien grande victoire !

Lorsque les files de cars chargés de rapatriés passèrent sur les boulevards, j'ai lu dans des regards la crainte, oui la crainte, de passants qui se disaient : « Et ceux-là, maintenant, qu'est-ce qu'ils vont nous dire... ou nous faire ? ». Et, rasant les vitrines, ils faisaient semblant de ne pas voir.

Comme je manifestais mon indignation à un homme connu, revenu depuis peu d'Amérique, il me répondit tout à trac :

— Que voulais-tu qu'ils fissent ?

— Ce que j'aurais voulu ? Qu'à ces gars qui de tout leur cœur criaient : « Bonjour la France ! », on eût au moins la politesse de répondre : « Soyez les bienvenus ! ».

Evidemment, après le re-

tour, il y eut une période de stupeur. Le Gefang était minimisé physiquement et moralement. Comme, à cette époque-là, il y avait des Français qui étaient gênés qu'on dise que les premiers résistants — après ceux qui se sont fait tuer — avaient été des prisonniers, on a profité de cet abrutissement pour empêcher le Gefang de revenir à la surface.

Et puis, il y a eu aussi, parmi nous, des brebis galeuses, il y a eu de mauvais Gefangs : des lâches, des moutons, des veules, et c'est de ceux-là qu'on a parlé. Mais les journaux sont pleins de faits-divers ; est-ce que pourtant les honnêtes gens ne sont pas le plus grand nombre ?

Alors, depuis ?

Depuis, le Gefang n'a rien dit, n'a rien fait, alors ils se sont rassurés, puis ils l'ont étouffé. Le patient héroïsme de cinq années n'était plus rien à côté de récits plus récents, plus brillants, plus spectaculaires. Le mur des lamentations devenu tréteau, puis tribune, fut enfin tremplin, pour atteindre aux places et aux honneurs.

Oh ! je ne postule pas la palme du martyr, comme nous en accusa, — sans doute un jour de mauvaise humeur, — certain Révérend Père, reniant du coup sa « qualité » de Gefang. Paix aux cendres du pauvre dominicain qui « aurait voulu mourir de honte » et qui est mort, à ce qu'il paraît, de mort violente (1). Je ne me plains même pas, car saint François de Sales a dit : « Qui se plaint pêche ». Je regrette seulement que le bon Père ait oublié que ce même saint François écrivait qu'être prisonnier de guerre est une « tribulation honorable », qui « apporte de l'honneur ».

Ce serait faire injure au Gefang de tenter une défense du prisonnier. Ce n'est ni par faiblesse, ni par lassitude qu'il ne se manifeste pas, qu'il ne réagit plus. Vieilli avant l'âge (pardon, « mûri »), il est semblable aux sages de l'antiquité qui souriaient des injustices et des excentricités de leurs concitoyens.

En effet, la retraite forcée a amené le Gefang à un nihilisme, ou négationisme, qui l'approche de la sagesse. La

captivité lui a donné la faculté d'observer sereinement les conséquences de l'exacerbation des passions et une merveilleuse indulgence qui, après tout, est peut-être ce qu'on appelle la Charité.

Pendant ce temps, la guerre et l'occupation orientaient les autres vers un égoïsme, une cruauté, un masochisme de l'abjection, un existentialisme nauséux qui ne sont même pas originaux !

Le rythme de la vie moderne laisse si peu de temps pour réfléchir ! (sans parler de l'abrutissement quasi universel par la radio). Le prisonnier, par sa méditation obligée, a été enrichi, mieux que par une retraite monacale. Il a pris conscience de la bonté de l'homme qui réapparaît lorsque l'intérêt, l'appât de l'argent et le jugement du voisin n'ont plus d'importance.

Il fut d'abord désaxé pour avoir été brusquement délivré de ce corset qui guide l'homme civilisé : il devint la proie innocente des petites mesquineries des communautés, mais tout se sublima vite au feu intérieur d'une réflexion qui mûrissait et perfectionnait chaque jour cette sagesse qui est sa récompense.

La grande leçon donnée par les barbelés est de Patience et de Modestie. Cela a pu faire croire à certains que les anciens P.G. sont apathiques ou vidés. Le docteur Harkness n'a pas craint d'affirmer que la très grande majorité des prisonniers de guerre rapatriés seront de véritables problèmes pour le reste de leur vie !

Ce sont les autres qui sont pour moi des problèmes !

Le Gefang a tout simplement redécouvert que tout est vanité.

Ceci dit, je ne crois pas que modestie, patience, sagesse doivent faire oublier.

Vous souvenez-vous, les copains, de cette jolie exclamation du temps de guerre : « Il ne faudrait pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages ! ».

27.278 V B.

(1) C'était un faux bruit. Heureusement nous avons encore l'habitude du « bouteillon » ou « Bouthéon ». Le R.P. n'est toujours pas mort. Il est aux U.S.A. en mission !...

La fin des travaux parlementaires, — peut-être, ainsi que nous l'écrivions récemment, parce qu'elle était également le chant du cygne de cette législature, — nous a enfin apporté, à nous autres P.G. comme aux autres anciens combattants et victimes de guerre, quelques satisfactions.

Pas toutes, hélas ! Mais, du moins, les pouvoirs publics ont-ils fait un effort de compréhension qui contraste heureusement avec leur trop coutumière atonie à l'égard des problèmes nous concernant.

Espérons que cette volonté se poursuivra dans les mois à venir et remercions ceux qui l'ont déclenchée, notamment le ministre des A.C. et V.G., M. Louis Jacquinot.

Et, en attendant, passons rapidement en revue les résultats acquis dans l'ordre où nous les retrouvons dans la loi 51.632 du 24 mai 1951 (parue à l'« Officiel » du 27 mai) relative au développement de fonctionnement des services du ministère des A.C. et V.G., crédits se montant à un total de 49 milliards 594 millions en chiffres ronds.

Le taux des pensions

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, le montant des pensions de guerre est majoré de 5 % à compter du 1^{er} mars 1951.

Ces pensions sont majorées de 12,50 % de leur montant à compter du 1^{er} juillet 1951, cette majoration étant portée à 25 % à compter du 25 décembre 1951.

Le taux de majoration des pensions de veuves visées aux deux derniers alinéas de l'article 51 du Code des pensions militaires d'in-

Après le vote du budget des A.C. et V.G.

validité, et dont nous avons récemment publié un tableau barème, est fixé à 17,50 %, à compter du 1^{er} juillet 1951, et à 30 % à compter du 25 décembre 1951.

La retraite du combattant

La retraite du combattant, elle, est portée à 3.600 francs par an, pour les bénéficiaires âgés de plus de 65 ans. Mais, malgré de vives discussions, il n'a pu être obtenu de majoration antérieurement à cet âge.

Le pécule

De même, il n'a pas été possible d'amener le gouvernement à l'octroi du pécule aux prisonniers vivants.

La première tranche de 500 millions votée en août 1950 en faveur des ayants cause des P.G. décédés « en captivité » a été « reconduite » et une seconde de même valeur sera attribuée au titre des P.G. décédés « après la captivité ». C'est donc un total d'un milliard qui reviendra aux veuves, orphelins et ascendants de nos infortunés camarades.

Il n'est nullement question, pour nous autres qui avons eu la chance d'en revenir, de commencer des démarches en vue de nous faire délivrer ce qui nous est logiquement dû.

Le remboursement des marks

C'est également ce qu'il faut noter en ce qui concerne le remboursement des marks.

Nous avons reçu, dès le lendemain de la discussion devant l'Assemblée nationale, de nombreuses demandes de renseignements sur cette question.

A première vue, le texte de la loi est certes extrêmement précis.

« Les anciens prisonniers de guerre... qui ont déposé lors de

L'Assemblée générale de l'U.N.A.C.

L'Assemblée générale de notre Union Nationale des Amicales de Camps a eu lieu le samedi 9 juin, à la Maison des Amicales, 68, Chaussée-d'Antin, à Paris, en présence de nombreux délégués tant des Amicales Nationales que des Groupements régionaux.

Nous consacrerons une place importante, dans notre prochain numéro, au compte rendu de cette réunion.

LIRE CE JOURNAL
C'EST BIEN !!
LE FAIRE LIRE,
C'EST MIEUX !!

LU POUR VOUS

Place-forte Koenigsberg
par Louis Clappier
(Edition René Julliard)

Ancien du Stalag I A, l'auteur de cette œuvre n'a pas tant consacré son livre à la captivité qu'à une large fresque de la vie de la capitale de Prusse Orientale à l'époque — au cours de l'hiver 1944-1945 — où les troupes soviétiques l'encerclaient étroitement.

Dans la ville assiégée où l'existence continue avec une fébrilité provoquée par la menace montante de la mort qui attend ses habitants, maints personnages s'agitent ou pensent devant un observateur à l'esprit singulièrement perspicace qui nous fait pénétrer dans les replis intimes de leurs âmes partagées entre la hâte de jouir du peu qui leur reste à vivre, le regret de ce qui fut, la hantise de ce qui sera.

Le lecteur, entraîné dans ce tourbillon de sensations et de sentiments, en subit le rythme fré-

gique, partage l'angoisse des assiégés, leur horreur devant les scènes d'épouvante qui marquent l'écroulement de Koenigsberg.

Et c'est certainement là l'incontestable mérite de l'auteur qu'il ne nous laisse pas une seconde, jusqu'à la dernière page, échapper à cette ambiance décrite en un style net, direct, volontairement dépouillé des « procédés » trop couramment utilisés en semblable matière.

De même, notre camarade s'est soigneusement abstenu de toute thèse, de toute conclusion, plus soucieux sans doute de laisser chacun réagir selon sa sensibilité devant ce tableau véridique des atrocités guerrières. M.L.C.M.

Place-forte Koenigsberg est en vente au prix de 390 fr. à l'U.N.A.C. Envoi recommandé contre mandat de 425 fr. au C.C.P. : Paris 3152-11, U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière
41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux
(Ancien de l'Oflag XVII A - Baraque 22)

Représentants demandés

VU POUR VOUS



AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Déjà honoré de divers achats de ses œuvres par l'Etat et par la Ville de Paris, notre camarade Henri Schaeffer, vice-président de l'Amicale du Stalag IV A, vient de se voir décerner par le jury des Salons, — pour cette remarquable toile, dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire toute la force du coloris, « La partie de cartes chez la Bougnate », — une juste récompense de son réel talent

